

CM1 · FICHE 163670

Relier une définition à un métier

Même sélection que la fiche élève. Une autre formulation peut être recevable lorsque la consigne le permet.

1. Définition : « Personne qui entretient des plantes et des jardins ». Retrouve le métier.

Réponse : jardinier

Un jardinier est une personne qui entretient des plantes et des jardins.

2. Quel métier désigne une personne qui fabrique des objets et des meubles en bois ?

Réponse : menuisier

Un menuisier est une personne qui fabrique des objets et des meubles en bois.

3. Quel métier désigne une personne qui organise les prêts et les collections d'une bibliothèque ?

Réponse : bibliothécaire

Un bibliothécaire est une personne qui organise les prêts et les collections d'une bibliothèque.

4. Quel métier désigne une personne qui réalise des photographies ?

Réponse : photographe

Un photographe est une personne qui réalise des photographies.

5. Quel métier désigne une personne qui prépare des pâtisseries ?

Réponse : pâtissier

Un pâtissier est une personne qui prépare des pâtisseries.

6. Définition : « Personne qui répare des chaussures ». Retrouve le métier.

Réponse : cordonnier

Un cordonnier est une personne qui répare des chaussures.

7. Quel métier désigne une personne qui vend et compose des bouquets ?

Réponse : fleuriste

Un fleuriste est une personne qui vend et compose des bouquets.

8. Définition : « Personne qui confectionne des vêtements ». Retrouve le métier.

Réponse : couturier

Un couturier est une personne qui confectionne des vêtements.

9. Dans un dictionnaire des métiers, quel mot associer à « prépare les plats dans une cuisine professionnelle » ?

Réponse : cuisinier

Un cuisinier est une personne qui prépare les plats dans une cuisine professionnelle.

10. Définition : « Personne qui crée des images pour accompagner un texte ». Retrouve le métier.

Réponse : illustrateur

Un illustrateur est une personne qui crée des images pour accompagner un texte.

Ressource originale AnimyJob. Les indications de classe sont à adapter à la progression suivie. Aucun bilan officiel n'est délivré.